

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/02/2016

Réception par le Prefet : 08/02/2016

Publication : 12/02/2016



Conseil départemental
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
du Conseil départemental

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2016-1-4-1

Séance du vendredi 5 février 2016

CONVENTION D'HABILITATION A L'AIDE SOCIALE

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme LUTENBACHER donne procuration à M. SCHELLENBERGER.

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la convention-type, jointe en annexe à la présente délibération, relative aux modalités de détermination des tarifs d'hébergement et de prise en charge par l'aide sociale départementale pour les établissements demandant à sortir de la tarification contrôlée,
- autorise le Président du Conseil départemental à signer, sur la base de cette convention-type, les conventions particulières avec les représentants habilités des structures concernées.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité